

**Réunion de bureau du 16 mars 2016.**

**I/ Cayenne.**

**Isa** : Après un long silence, j’ai une réponse de David sur le remplacement d’Ida. Celui-ci souhaite une mutation sur Nouméa, comme tous…

Il ne souhaite donc pas reprendre le flambeau.

Donc pâquerette est ce que tu peux reprendre avec ta collègue qui y est partie depuis début mars pour voir si elle est toujours intéressée de manière à lui faire ses asa.

**JJ** : à l'époque lorsque nous l'avions rencontré Catherine et moi il voulait vraiment être délégué......mais bon tant pis

question : il nous a confié son dossier de demande de mut ?

**Natacha** : Bon, il nous reste à espérer que la candidate de Pâquerette soit toujours partante.

**Claude** : je m'associe totalement à la remarque de Natacha

**Isa**: Oui oui on a son dossier. Je pense qu’il y a eu des frictions avec Ida et qu’il a plus envie

**JJ :** alors là je ne suis pas étonné, c'est vraiment dommage mais bon

**MMM** : C est sur quand je vous ai dit que la Collegue  était prête je voulais m en occuper pendant qu'elle était à Evry pour la former  c était du David par ci , David par la!  Sans s en assurer qu il était d accord !  N oublier pas que David est de Gpe ét qu il ne restera pas en Guyanne . Je vous avais trouvé  quelqu un du cru maintenant je fais comment pour la récupérer ?  Alors qu elle était de bonne volonté , actuellement elle est à Dijon et repars le 16 en Guyanne , elle m a appelé pour me dire que David  demandait sa mutation mais moi j ai des demandes d adhérents sur Noumea  donc !!!!

**MMM**: Ah ben oui mais un bureau c’est aussi fait pour décider à la majorité..

Si tu ne peux pas la récupérer je vais faire un appel à candidature parmi les adhérents et pis voilà…

**Annie**: Allez Pâquerette on sait que tu es la meilleure en matière de recrutement, une parfaite ambassadrice ! montres nous une fois de plus ton talent ....

Bon courage.

**Claude**: oui je regrette aussi qu'on se retrouve dans cette situation et j'espère que notre paquerette pourra nous aider.

on a pensé faire le bon choix et voilà. j'espère que maris michelle ne nous en voudra pas de ne pas l'avoir écoutée …

**MMM**: tu as parfaitement raison  le bureau est la pour donner son avis mais

après verification et pas  le doigt dans le nez !!! c'est sérieux!

**Isa**: Quand je tranche vous me reprochez d'être un tyran

Quand je tranche pas il faut que je dise oui les yeux femés

Que veux tu que je te dise

Oui c'est moi qui ait eu tort

Catherine et JJ y sont allés, je leur ai fait confiance plus qu'à toi

Non j'ai aussi vu les échanges qu'il a eu avec Ida. Il avait l'air de vouloir s'investir

Tu m'as aussi dit que ta collègue qui arrivait le connaissait et le trouver très bien

**Claude**: moi aussi j'y ai cru à sa candidature, il était en demande de longue date on pouvait espérer plus de persévérance de sa part.

je pense pas qu'on puisse te reprocher une décision collective

on a tous pensé faire pour le mieux et on a fait fausse route, voilà tout.

**MMM**: oui c'est son avis, je ne dis pas le contraire du coup elle voulait

donc être son suppléant, elle est actuellemnt en formation jusqu'à

aujourd'hui, il faut que j'essaie de la choper, elle doit retourner à

CAYENNE demain.

**JJ**: Effectivement lorsque Catherine et moi y sommes allés il etait plus que volontaire et me semblait pas mal. Donc moi je confirme ce que j ai dit a l'époque. Catherine ne me contredira pas je pense. Pour ce qui est du doigt dans le nez je ne crois pas que Catherine et moi ayions eu le temps de fourrer nos doigts ou que ce soit puisque nous y étions au tgi de Cayenne du matin 8h 30 jusquau soir a tel point qu une fois on m a arrêté dans les couloirs -on ma limite choppé par le bras pour me demander de venir voir un truc..

Une collègue pleurait.

Le soucis c est qu a un instant T  c'était la vision de ce que nous avilns vu catherine et moi. Catherine a toi de confirmer si tu le souhaites. Pour ce sui est dd trancher moi jd trouve cela normal et de toutes façon nous en avions discuté en r'union de bureau a l'époque lorsque nous avions fait notre compte rendu....voila

**Sophie** : Je ne pense pas ma pâquerette qu'il faut voir les choses ainsi. On a laissé une chance à David dans la mesure où il est sur place et que parfois il faut aussi faire avec les susceptibilités locales pour ne pas avoir de souci par la suite. David a été à plusieurs réunions, il avait été là quand on a eu besoin. Alors certes, il y a aussi ta collègue et c'est très bien.

C'est toujours très difficile de savoir qui sera la bonne personne car même en le pensant, je trouve qu'on est bien déçu pour certains après.

**II/ Démission de Mylène**

Isa a reçu hier soir la démission de Mylène.

Elle a échangé hier soir avec Hèlène qui était présente avec elle au CT.

Hélène a eu l’impression qu’elle ne maitrisait pas ses sujets. Elle n’a pas voulu lire la déclaration.

 **Isabelle**: Mon avis est que le dernier CT a été chaotique pour Mylène avec la présence de Claude.  Mylène a toujours eu l’impression que c’était son bébé et qu’elle en faisait ce qu’elle voulait tant dans la prise de parole que dans la manière.

Le fait que Claude m’ait fait un CR en sortant en me disant ces prises de position contraire etc elle l’a mal vécu.

De surplus contrairement à d’habitude j’ai exigé d’avoir la déclaration liminaire. Je tiens à préciser qu’elle a été en grande partie rédigée par Helène et que j’ai repris quelques points.

J’ai exigé de Mylène qu’elle fasse comme tous un minimum une réunion d’information dans sa juridiction.

Je pense que «  toutes ces exigences » n’ont pas été appréciée.

 Est-ce qu’elle fait sa réunion fin Mars ?

**Philippe**transmet une annonce de recrutement qu'il a rédigé pour les ressorts où nous n'avons pas de délégué.

**Claude** : attention sur le document, le 4e est à reprendre c'est à mettre à jour : le dossier en question n'est pas remis mais à télécharger et le forum n'a pas été à ce jour remis en activité.

Mylène : J'avoue être très surprise par la démission de Mylène. J'ai eu des difficultés aussi avec elle, car elle ne supportait pas qu'on lui fasse de l'ombre.

Elle ne croyait plus vraiment à l'avenir du SDGF/FO, elle n'était pas convaincu par la signature du protocole... bref c'est son choix

**Natacha** :J'avoue être très surprise par la démission de Mylène. J'ai eu des difficultés aussi avec elle, car elle ne supportait pas qu'on lui fasse de l'ombre.

Elle ne croyait plus vraiment à l'avenir du SDGF/FO, elle n'était pas convaincu par la signature du protocole... bref c'est son choix

**Claude** : quant au précédent CT paris avec Mylène, je précise que je n'ai pas interféré avec le déroulement de la réunion.

J'ai juste failli tomber de ma chaise quand elle s'est associée à la cfdt et la cgt dans une position contre le statut d'emploi (qui a bien fait rire l'unsa), plus une autre fois où elle ne voyait pas l'utilité de demander aux fonctionnaires leur avis sur les bornes de leur plage horaire puisque les chefs de cour n'allaient pas en tenir compte ... j'ai été consternée mais je l'ai laissée s'exprimer, c'était elle l'élue. c'est hors débats que je lui ai fait part de mon désaccord mais c'est resté soft.

Ici elle n'a pas supporté le ct avec hélène, elle a refusé de lire la déclaration liminaire...  bon ... je crois que natacha a eu aussi des difficultés en son temps ...c'est pas simple de travailler en équipe.

Ce qui explique qu'elle ait rejoint les positions des non signataires en réunion. Mais on est pas au ct à titre personnel, on représente le syndicat les opinions personnelles n'y ont pas leur place.

**Isa**: Moi non plus je ne suis pas surprise

Je préfère que ce soit ainsi plutôt que je sois obligée de la renvoyer..

Mylène voulait briller mais travailler comme beaucoup

Lors de la mise en place des ASA j’ai très peu apprécie qu’elle me dise non sur des asa pour des audiences, quand je lui ai demandé si elle voulait changer son jour c’était non

Je ne serai pas surprise qu’elle aille à la CGT

On a résolu son problème

Elle va rester dans son cph…

**MMM** : Après les 2 réunions que nous avons eu toutes les 4 sur PARIS pour préparer le corps du livre blanc concernant les juridictions parisiennes et Banlieues, j'ai essayé de te faire comprendre par rapport à Mylène qu'elle ne partageait plus rien avec nous! tu connais ta réponse,!!! et je suis

d'accord avec toi! mais quand on a préparé, on a vu  par des exemples précises qu'elle était démobilisée! mes deux autres collègues se sont bien rendu compte aussi!  Mylène se mettait près de la porte pour partir à chaque réunion où j'etais présente, ne prenait pas la parole au nom du SDGF-FO, nous consacrait 2 heures pas plus car il fallait qu'elle parte (alors que c'etait pris sur son après midi syndicale) Dire qu'au vu des comptes-rendu il y en avait qui faisait pas grand chose et qui avait plus de 10% d'asa, je trouvais que c'etait plus démobilisant  et j'ai tiré la sonnette d'alarme!  ect les filles pourront dire plus que moi car je n'etais pas à toutes les réunions parisiennes!

Lorsqu'une personne ne peut répondre sur comment est le batiment (ancien ou moderne) d'une juridiction qu'elle est censée visiter au moins une fois l'an! on avait compris mes deux collègues et moi!!!

Je ne pense pas que tu sois un tiran, je ne crois pas que les délégués le disent non plus! en tant que chef de file, tu n'as pas le beau rôle en effet! tu dois prendre des décisions qui ne sont pas toujours

facile, mais il faut que chacun se mette en question et se dise, est ce qu'il REMPLIT sa mission de délégué? est-ce qu'il fait le nécessaire pour donner envie aux collègues de nous rejoindre ? il faut

se parler clairement on est tous des adultes!

**III : La comptabilité**

**Isa** : Je vous mets l’ensemble des éléments de comptabilité A la lecture du bilan je suis très inquiète .

Je ne comprends pas cette baisse constante des renouvellements.

Je pense que la gestion des courriers fait que le temps d’envoi des appels etc fait perdre 15 jours en gros.

Marie-Michelle est ce que tu peux me dire de ton côté sur le non renouvellement ton sentiment ?

Est-ce que tu as eu le temps de t’en occuper ?

Si ce n’est pas le cas, tu prends une semaine blanche sans déplacement et tu t’y mets.

On va pas s’en sortir là .

 Je pense qu’il faut bien que nous en ayons tous conscience.

Ce que je souhaite pour l’ensemble des membres du bureau d’Annie c’est d’avoir la liste des noms des non renouvellements pour février et mars en envoie mail pour chacun des membres du bureau

Isabelle indique qu’à compter du 18 avril SOphue reprend la trésorerie.
Annie enverra par LRAR l’ensemble des pièces comptables.
Sophie va se charger de faire les modifications nécessaires à la banque et à la mairie de Paris

**IV / Le site**

Claude : Les utilisateurs

au cours du mois écoulé :

48,6% de nouveaux visiteurs et 51,4 % de visiteurs qui sont revenus

2058 sessions  ouvertes  par 1202 utilisateures

sur le fb les publications qui ont eu le plus de cibles : sans surprise la cap  411 (liste des postes), la journée statutaire eng  126, la photo de Paul Huber et notre Johanna 287, plus étonnant le CHSM avec 435 (certainement l’effet FO). Je l’utilise pour lancer les mises en lignes il y a un bouton qui renvoie directement vers le site, idem sur la page d’accueil du site : un bouton renvoie sur le fb.

Le référencement :

on passe premiers pour la recherche « syndicat des greffiers » !

on a toujours le site historique qui apparaît en 2 il faudrait  mettre l’info sur l’ancien site pour indiquer qu’il est fermé et renvoyer vers le nouveau

Les délégués :

certains ne se connectent pas et ont des difficultés  à différencier le lien dans le mail / le navigateur (beaucoup de clics sur le lien dans la news letter au lieu d’aller directement sur internet pour se connecter) donc pas de connexion  derrière.  C’est plus un problème de mode opératoire :  faire une recherche sur internet  pour accéder au site, le mettre en favori … et bien sûr  internet explorer  pose pb comme d’habitude. Je ne sais pas comment leur faire comprendre que le contenu est utile, que c’est pour eux et que ça peut leur rendre service. Je pense qu’au delà de la méthode et de l’utilité du site pour les délégués,  plus généralement certains ont des difficultés à s’investir, et ce n’est qu’une infime partie d’un sujet bien plus vaste.

 A leur décharge :  ce qui se trouve sur le site, ils l’ont eu par mail : ce sont les diffusions pour l’essentiel.  Ce qui leur manquera c’est plus les outils qui se trouvent dans leur rubrique afin d’uniformiser la charte graphique.

 Je rencontre deux difficultés :

1/ j’ai toujours un doute quand une personne me demande un accès et que je ne la trouve pas dans les adhérents. A chaque fois j’envoie un mail pour lui dire que je ne le trouve pas dans ma liste, j’envoie un bulletin au cas où et je demande confirmation à Isabelle, Sophie, Annie.

2/ au cours du mois écoulé je n’ai pas assez bloqué de temps pour travailler sur le site : il faut mettre des nouveautés en ligne constamment sinon il n’est pas vivant, c’est une vitrine il ne faut pas qu’elle ait l’air poussiéreuse.

Pour moi c’est l’avenir un site internet : les collègues se plaignent d’être noyés sous les mails des syndicats, là ils ont l’info au moment où ils sont dispo et réceptifs.  Il faut que je modifie les contenus et les rubriques plus souvent. A mon sens, une fois par semaine pour du travail de fond c’est indispensable.

A ce propos, les collègues commencent à se plaindre de ne pas avoir toutes les infos en accès libre … c’est l’occasion de leur rappeler qu’on a besoin des adhérents pour vivre et que si notre site a un contenu plus intéressant que les autres c’est grâce à eux et pour eux.(on en a eu par mail, et j'ai eu le même écho en permanence)

**V / Délégués.**

Isabelle annonce l'arrivée de 3 nouvelles déléguées :

- Bordeaux Julia CLERTE

- Toulouse Marie Benedicte LEGUEN

- Orléans Valerie MUKADY

Je n’ai pas encore leur date effective de prise de fonction

Fin